

Info'Tri

LA LETTRE D'INFORMATION SUR LES DECHETS
MENAGERS

N°7 - JUIN 2020



Collecte des déchets

« En première ligne face à la crise sanitaire »

La pandémie du Covid-19 a entraîné une situation inédite. Le quotidien de tous a été bousculé et le sera encore. Les collectes des ordures ménagères et du tri sélectif ont été maintenues depuis le premier jour par la Communauté de communes.

Merci aux agents de collecte !

Pour accompagner les agents de collecte, de nombreux habitants ont laissé des messages d'encouragement, de sympathie et de fraternité qui ont donné le sourire aux chauffeurs et ripeurs mais également à l'ensemble du personnel. Nous remercions les généreux écrivains et dessinateurs !



RAPPEL : les conteneurs doivent être sortis la veille au soir de la collecte !

COVID-19 : Les masques, lingettes, mouchoirs en papier et gants ne doivent pas être mis dans le bac jaune mais dans le bac gris à ordures ménagères dans des sacs fermés.

Broyage de végétaux

Afin de valoriser les déchets verts en les transformant en broyat, la Communauté de communes a fait l'acquisition d'un broyeur à végétaux.



**BROYAGE DÉCHETS
VERTS**

**Amenez vos branchages, repartez
avec votre paillage !**

Le broyat sera mis à disposition des usagers (habitants et communes) qui pourront venir le récupérer gratuitement en déchetteries pendant les horaires d'ouverture.

Paillage des espaces verts et massifs



Réception du broyeur le Mardi 18 février 2020 par les agents techniques de la Communauté de communes



La Communauté de communes est cofinancée par l'Union Européenne au titre de la mesure 19 – Soutien au développement local LEADER du Programme de Développement Rural Régional Nord Pas de Calais à hauteur de 30 000 euros pour l'acquisition de ce broyeur à végétaux

Fonds européen agricole
pour le développement rural :
l'Europe investit dans les
zones rurales.



Infos' Déchetteries

Jours et horaires d'ouverture

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Déchetterie de FRUGES	9h00 – 12h00 14h00 – 18h00	Fermée	9h00 – 12h00 14h00 – 18h00	Fermée	9h00 – 12h00 14h00 – 18h00	9h00 – 12h00 14h00 – 18h00
Déchetterie d'ERGNY	9h00 – 12h00 14h00 – 17h00	Fermée	9h00 – 12h00 14h00 – 17h00	Fermée	9h00 – 12h00 14h00 – 17h00	9h00 – 12h00 14h00 – 17h00

Plus d'infos (déchets acceptés, conditions d'accès, règlement intérieur...) sur notre site internet : www.cchpm.fr

Les résultats du tri sur le territoire (Tonnages de l'année 2019)

Déchets recyclables



799 tonnes

- 8 tonnes par rapport à 2018

Verre



796 tonnes

-5 tonnes par rapport à 2018

Ordures ménagères



3 795 tonnes

-77 tonnes par rapport à 2018

Déchetteries



3 322 tonnes

(Tonnage identique à 2018)

Rappel des consignes de tri (déchets à déposer dans le bac à couvercle jaune)



Bouteilles et flacons plastique

Boites en métal

Briques alimentaires

Boites et suremballages carton

Journaux Magazines

Focus sur les papiers



Journaux Magazines

Publicités Prospectus

Enveloppes Papiers

Catalogues Annuaires

Courriers Lettres

Livres Cahiers

Propreté des points d'apport volontaire – STOP aux dépôts sauvages !

J'aime mon village : **STOP aux incivilités !**



Les bons réflexes ! Respectez les consignes de tri indiquées sur la signalétique. Ne rien déposer à côté des conteneurs ou des bennes.



« Un déchet en appelle toujours un autre. Chacun doit s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme. Agissons ensemble pour un environnement plus propre ainsi nous pourrons dire : j'aime mon village ».